



## Questionnaire « Vélos électriques » - résultats

Le taux de participation à cette enquête effectuée auprès des personnes ayant bénéficiés du soutien de Fr. 300.- accordé aux contribuables de Corseaux, Corsier-sur-Vevey, Jongny et Vevey s'élève à 65%. La grande majorité des personnes interrogées utilisent eux-mêmes leur vélo alors que 40% le prêtent à des membres de leur famille.

### Choix du vélo

80% des utilisateurs ont opté pour un vélo électrique pour des raisons de santé et de respect de l'environnement. Si l'aspect pratique des déplacements à vélo, notamment les facilités de parage, est plébiscité par près de 60%, elle ne constitue en général qu'une raison secondaire à l'achat d'un vélo à assistance électrique.

On peut relever l'importance des conseils du revendeur pour choisir le modèle de vélo qui convient, même si les essais lors de journées « tests de vélos électriques » constituent un bon moyen de se faire une idée sur les différentes marques et leurs caractéristiques.

### Satisfaction

Plus de 90% des utilisateurs se disent satisfaits de leur achat et tous recommande vivement l'utilisation d'un vélo électrique à leur entourage. Les points forts relevés sont similaires aux raisons poussant à l'achat d'un vélo électrique ; à savoir les bienfaits pour la santé et pour l'environnement. Les facilités de parage offertes ont aussi été relevées par 80% des personnes interrogées et le fait d'être adapté à tous les âges par près de 70%.

Quelques bémols apparaissent cependant quant à l'autonomie des batteries ainsi que le poids des véhicules. Le climat et le transport de marchandises constituent, en outre, les principaux obstacles à l'utilisation du vélo (respectivement 72% et 56% des usagers ont relevé ces points).

### Action communale

Le soutien des communes à l'achat d'un vélo électrique est largement apprécié et a encouragé 77% des bénéficiaires à opter pour ce véhicule non polluant. Les revendeurs sont les principaux relais de l'information concernant cette aide communale.

Un peu plus de la moitié des personnes interrogées n'ont pas participé aux journées d'essais organisées par la commune, les revendeurs et le programme national Newride. Cependant, pour ceux qui en ont profité, cette offre a permis la découverte des vélos électriques.

### Répartition modale

La plupart des personnes interrogées ont également une voiture à disposition pour se déplacer. Néanmoins, pour quelques personnes, le vélo électrique constitue l'unique véhicule alors que d'autres le combinent avec un scooter électrique ou un abonnement à la coopérative d'auto-partage Mobility.

Au niveau de l'utilisation du vélo électrique, on constate qu'il remplace principalement l'usage d'une voiture ou d'un vélo classique.

Les principaux motifs de déplacements avec le vélo électrique sont les loisirs et les achats. Néanmoins 30% des personnes interrogées l'utilisent pour des déplacements pendulaires ou des déplacements professionnels.

Enfin, on note une fréquence importante d'utilisation : de trois fois par semaine à tous les jours pour 60% des sondés. Le climat influence passablement ce dernier point, tant la température que les précipitations constituant des facteurs importants pour laisser le vélo au garage.

---

*Le détail des résultats peut être obtenu, sur demande, auprès de l'Agenda 21 de la Ville de Vevey.*



Ville de Vevey - Agenda 21 - Grande-Place 5 - 1800 Vevey

☎ +41 21 925 53 63 - 📠 +41 21 925 53 59 -

✉ [agenda21@vevey.ch](mailto:agenda21@vevey.ch)